#### Droit de l'Environnement

### La Revue du développement durable

Fondée en 1990

#### MCM Presse

14, boulevard Heurteloup BP 92031 - 37020 Tours Cedex 1 02 47 70 60 00

#### **COMITÉ DE LECTURE:**

- Présidents :
- Jacques-Henri Robert

Professeur émérite de l'université de Paris II

#### ■ et Raphaël Romi

Doyen honoraire, chaire Jean-Monnet de droit européen de l'environnement

- Yann Aguila
- Avocat à la cour
- David Deharbe

Avocat au barreau de Lille

#### ■ Isabelle Doussan

Directrice de recherche Inra Credeco/Gredeg Umr-Cnrs 7321

#### ■ Charles-Henry Dubail

Secrétaire général du Comité 21

#### ■ Thierry Fossier

Ancien conseiller à la Cour de cassation

#### ■ Delphine Hedary

Conseillère d'État

#### ■ Laurence Lanoy

Docteur en droit, avocat au barreau de Paris

#### ■ Yvan Razafindratandra

Conseiller en affaires environnementales internationales

#### **■** Guillaume Sainteny

Maître de conférences à l'école

## AgroParisTech Patricia Savin

Avocate à la cour

#### ■ François-Guy Trébulle

Professeur à l'université Paris I Panthéon Sorbonne

#### Directeur de la publication :

#### François-Xavier Beuzon

Avec la participation de : **Frédéric Fortin** 

#### ABONNEMENT ET VENTE

#### Nadine Gomès

02 47 70 60 00

n.gomes@journal-des-communes.fr

Abonnement annuel:

11 magazines

France métropolitaine : 250 € TTC

Le nº: 27 € TTC

Numéro CPPAP: 0225 T 86333

Issn: 1145-2455

Droit de l'Environnement est une publication MCM Presse SAS au capital de 100 000 €

RCS Tours B 450 613 591.



IMPRESSION
DIGITAPRINT
Imprimerie de l'Avesnois
59440 Avesnes-sur-Helpe

Papier certifié PEFC - Origine : Portugal Taux fibre recyclé : 0 % - Ptot : 0.02 K/tonne







# Tribune

# Mettre des mots sur les maux



À l'occasion du congrès mondial de l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN), qui s'est tenu à Marseille du 3 au 11 septembre, l'UICN a rendu publique le 4 septembre l'actualisation de sa « liste rouge » des espèces en danger en raison du dérèglement climatique. « Ces évaluations de la 'liste rouge' démontrent à quel point nos vies et nos moyens d'existence sont étroitement liés à la biodiversité », a souligné le directeur général de l'UICN.

Ce congrès a bien évidemment suscité un élan fort en vue de la Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15), prévue au printemps 2022 en Chine.

Mais le congrès est allé au-delà du seul sujet de la biodiversité. Nombreuses furent ainsi les interventions des décideurs politiques, de la société civile et acteurs économiques à insister – à juste titre – sur les liens entre le réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité et, ce faisant, le maintien de la vie humaine sur la Planète.

Au-delà des mots, des objectifs et des stratégies, se pose la question cruciale des financements requis. Le volet économique des mesures induites doit nécessairement être questionné. De même, comment refléter la réalité des impacts des entreprises sur l'environnement avec le système comptable actuel, dont le rapport *Nottat Sénard* a bien relevé les limites ?

Financement, fiscalité et comptabilité : mêmes combats ! Biodiversité, climat, ressources naturelles : mêmes combats !

Encore faut-il bien qualifier et mettre des mots sur les maux pour bien comprendre et partager les enjeux... en vue d'identifier les solutions. En ouvrant les travaux du congrès de l'UICN, le président Macron a d'ailleurs souligné la nécessité « d'instruments partagés » et de « standards scientifiques consensuels » en matière de biodiversité. Évoquant les travaux de la TFND (*Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*), groupe de travail lancé récemment sur le modèle de la TCFD (*Taskforce on Climate-related Financial Disclosures*), il a néanmoins insisté sur la nécessité de travaux « à ciel ouvert », invitant la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, à les conduire. « Je ne veux pas que cette méthodologie se fasse comme les standards financiers, à l'écart, dans des cénacles trop techniques et en n'atteignant pas les objectifs qui sont les nôtres! », a-t-il exhorté. À nous de nous en saisir.

« Les mots sont les passants mystérieux de l'âme », disait Victor Hugo. Puisse l'âme collective trouver ainsi les justes mots pour résoudre les maux... tant qu'il est encore temps.

**Patricia Savin,** Avocate associée, DS Avocats